



GRAZAC

BULLETIN MUNICIPAL - Juin 2012



Editorial :

**Grazacoises, Grazacois
Chers Administrés, Chers Amis,**

Depuis le début de cette année vous pouvez assister à **une multitude de chantiers ouverts**. Il s'agit de travaux initiés de longue date.

C'est le cas **des travaux d'assainissement du quartier « Le Bézinat »**. Commencés fin 2010 ils font l'objet d'un retard anormal que nous ne pouvions accepter.

Nous n'avons pas manqué de rappeler l'exaspération des riverains concernés par ces dérives en désorganisation pour un chantier qui aurait dû être terminé depuis longtemps. Au-delà ce sont les tranches suivantes qui s'en trouvent gelées... Mais comme tout « malheur à sa contrepartie », parce que le mécontentement devenait presque général face à tous les projets mis en suspend, **enfin, une ingénieur vient d'être embauchée par la Communauté de Commune pour prendre en main cette compétence assurée par la CCVA**. La tâche est énorme : - Gestion des réseaux existants - Stations à créer (Grépiac, Picarrou) - Stations à reconstruire (Miremont, Auterive) ou qui se dégradent prématurément (Caujac, Mauressac) - Réseaux à créer (Cintegabelle, Auterive, Puydaniel mais aussi chez nous à Grazac)... et puis il faut aussi répondre aux demandes de révisions des Schémas Communaux d'Assainissement (Auterive, Grazac). **Quel soulagement pour nous élus que la concrétisation de cette embauche...**

Autres travaux particulièrement visible, **les travaux d'enfouissement des réseaux aériens** en sortie de village sur la RD28E (électricité et téléphone) ; ces travaux gérés par le SDEHG (Syndicat Départemental d'Electrification de la Haute Garonne) contribuent à diminuer une certaine « pollution visuelle », à l'embellissement de notre commune et à terme, dans plusieurs années, à rendre à Grazac un paysage urbain plus acceptable tout en ayant des réseaux forcement moins vulnérables aux intempéries et autres risques dus à l'exposition actuelle. **Mais ne nous y trompons pas, ces travaux sont extrêmement coûteux et les subventions vont en diminuant...** nous sommes prévenus, alors, pour rester réalistes, imaginons une tranche tous les 5 à 10 ans.

Et puis **notre salle polyvalente...** ces travaux qui, apparemment énervent quelques administrés qui n'hésitent pas à lancer la critique : - ... « *ils feraient mieux de faire avancer l'assainissement... plutôt que de dépenser autant d'argent* »... Mais nous, les élus, **nous voulons :- que l'assainissement avance, et faire aussi ces travaux sur la salle polyvalente**. Or l'assainissement n'est pas de notre compétence. Quant aux travaux de la salle polyvalente, ceux-ci ont fait l'objet d'un programme spécifique dit « **d'amélioration énergétique** » sur les bases d'une étude réalisée par l'ADEME ; ce n'est que parce que la preuve nous a été amenée **des gains énergétiques rapidement amortissables, sans coût supplémentaire pour les budgets à venir et donc dès 2012, avec une projection de gains dès la deuxième année** (augmentation programmée de l'électricité à moyen terme) que nous avons engagé ces travaux. **Et il me faut aussi le souligner toutes ces petites dégradations qui se sont ajoutées les unes aux autres au fil du temps:** – menuiseries forcées - Crémones cassées – Serrures démembrées – vitrages cassés – sol brûlé et donc cloqué à divers endroits – tuiles cassées ...etc... donc, à engager des travaux autant faire un inventaire le plus large possible de ce qui contribuera à rafraichir et moderniser ce bâtiment pour au moins 10 ans de plus. C'est ce que nous avons fait.

Mais là ce n'est l'inventaire que de ce que vous pouvez directement voir, sans citer les travaux de voirie du secteur routier, ceux de la commune (POOL), le renforcement de l'éclairage public...

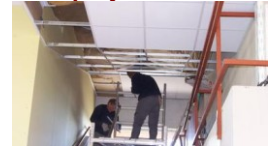


SOMMAIRE

Compte-rendu des conseils municipaux de novembre 2011 à mai 2012

Info :
Pour une information plus complète et plus régulière, visitez notre site Internet
<http://www.grazac31.net>
mis à jour en temps réel selon l'actualité du village

Dossier : Rénovation énergétique de la salle polyvalente



**Mémoire, Histoire et Savoir
La prison Saint-Michel**



**Manifestations :
Le carnaval des écoles**



**Et aussi :
Infos travaux,
autres manifestations,
vos associations,
infos diverses ...**

Suite page 2

C'est bien beau, mais certains doivent attendre la « douloureuse »... parce que jusque là pas le moindre chiffre. **Je peux vous affirmer que pour la troisième année consécutive, les élus n'ont pas augmentés les taux de prélèvement locaux**, et ce malgré le gel des dotations y compris celle de la CCVA (dotation de solidarité). Donc un budget constant malgré le gel de toute indexation. La lecture des pages qui suivent pourra vous éclairer bien plus.

Je tiens aussi ici à **vous informer de la part invisible des engagements structurant pour notre territoire**, et notamment **la révision du PLU engagée depuis presque 2 ans**.

Une des particularités nouvelles reste le côté « dérogatoire » de la modification de l'urbanisme d'une commune, et **la pression qui s'exerce sur les communes rurales pour qu'elles réduisent leur périmètre urbanisable**. Toutes les communes situées à proximité de l'agglomération Toulousaine doivent demander dérogation à « l'organe de tutelle » de l'organisation urbaine du territoire principal, l'objectif déclaratif doit correspondre à ceux définis dans le document SCOT principal. J'ai donc dû, personnellement, défendre devant la commission du SCOT du Pays du Sud Toulousain 6 demandes de dérogations pour notre document d'urbanisme. Sans rentrer dans les détails (document principal d'une trentaine de pages), je peux enfin annoncer que **les 2 dernières dérogations ont été mises au vote et acceptées par l'assemblée syndicale le 2 mai**. De même, notre révision du PLU doit intégrer la **révision du Schéma Communal d'Assainissement**, procédure qui doit être mise en œuvre par la CCVA sur demande de la commune. Or, si la commune ne s'implique pas directement, si les élus ne forcent pas la procédure, rien ne se passe. Il reste en effet très complexe de mesurer, confronter puis imbriquer l'intérêt territorial d'une commune dans un territoire composé de 2 cantons. Ouf !!! **Le 30 janvier 2012, Grazac inaugurerait une toute première réunion de la commission assainissement** sur le thème : révision du schéma communal d'assainissement, en intégrant les projets, les coûts et la planification des futures tranches. **Le Conseil communautaire du 11 avril acceptait le document principal**. La révision du Schéma Communal d'Assainissement peut donc être intégrée dans la révision du PLU... même si l'enquête publique n'est pas encore terminée (du 18 juin jusqu'au 31 juillet 2012).

Voilà l'ampleur de la vie communale en mouvement en ce début de mai 2012... même si nous sommes dans une période concernée par un choix de destin de plus grande ampleur et pour lequel je ne peux pas m'exprimer à cette heure, je crois devoir affirmer que nous tous Grazacois devons être fiers du mouvement que nous impulsions à ce petit territoire local.

Saluons ensemble l'arrivée de certains, l'ancrage de familles qui s'agrandissent, les projets que quelques partenaires extérieurs osent nous présenter. Je veux croire et tiens à souligner que la dynamique qui fait écho et raisonne au-delà de notre territoire, rend visible notre petite commune et génère une curiosité saine.

Je remercie chaleureusement tous ceux qui étaient de ce 8 mai 2012, cérémonie de commémoration, accueil des nouveaux arrivants Grazacois et leur famille, vernissage des expositions, réouverture du bar restaurant « La Folle Folie » ... Nous étions plus d'une centaine ... preuve que Grazac a suffisamment d'énergie pour se surpasser.

Le Maire,
Michel ZDAN

Vous trouverez ci-dessous un résumé des sujets abordés et débattus lors de nos différents conseils municipaux. Nous vous rappelons que les procès verbaux dans leur intégralité sont affichés sur les panneaux prévus à cet effet, qu'ils sont disponibles pour lecture au secrétariat de la mairie, et sur notre site Internet <http://www.grazac31.net>

REUNION DU 16 NOVEMBRE 2011 :

Révision tarifs salles communales / Annulation délibération AGE Environnement Prestataire révision schéma communal d'assainissement / Avis sur SCOT – Arrêté pris par Pays du Sud Toulousain / Proposition de Colomiers Habitat concernant achat des biens communaux à Souleilla de Loumaing-Rouge en vue de réalisation d'un aménagement foncier et opération immobilière à vocation sociale / Validation caractéristiques zonages PLU en révision / Taxe d'aménagement (ex-Tle à l'horizon 1/03/2012) / Lettre ouverte du personnel du SMIVOM de la Mouillonne / Chiens errants / ONF : martelage/état assiette 2012 / Décision modificative / Repas des aînés / Questions diverses : point bar-commerce – études des coûts de téléphone

REUNION DU 16 DECEMBRE 2011:

Financement opération économie d'énergie / Avis sur le SCOT Toulousain / Définition des noms de rues et affectation domaine de Julia / Questions diverses : projet d'usine de méthanisation

REUNION DU 12 JANVIER 2012 :

Cimetière / Prêt relais subventions travaux de rénovation énergétique salle polyvalente / PLU : nouvelle demande de dérogation Rieutarel + ouverture et modification de la zone 2AUa, 1AU / Travaux pool routier Bésinat : devis busage / Bésinat : travaux de la CCVA / Délégation de signature à Monsieur le Maire pour signer l'arrêté déléguant sa signature aux agents de service de l'Etat chargés de l'instruction des dossiers d'autorisation d'occupation du sol / SACPA / Questions diverses : Galette et vœux du Maire

REUNION DU 17 FEVRIER 2012

SCOT du Pays du Sud Toulousain / Délibération cession terrain CCAS / Contrat d'assurance statutaire pour les agents CNRACL / Questions diverses : Inauguration de la cuisine centrale de Miremont - Deux nouveautés de la part de la SNCF - Traitement phytosanitaire des marronniers - Nouveau logo de la commune

REUNION DU 4 AVRIL 2012

Vote du compte administratif 2011 / Affectation du résultat de fonctionnement 2011 / Approbation du compte de gestion 2011 / Délibération autorisant le paiement des indemnités de formation au personnel / Petits travaux : création de cheminée de sécurité entre faux-plafond et skydome – Peintures au sol / Remplacement d'un délégué

suppléant au SIC et d'un délégué titulaire au SIVU / **Modification des statuts du SIAHBVA** et désignation d'un délégué suppléant / **Questions diverses** : Proposition de la nouvelle association pour organisation de la fête - Orientations budgétaires pour 2012 - Bar-commerce

REUNION DU 10 AVRIL 2012

Vote du budget primitif 2012 / Vote des taux d'imposition 2012 / Vente terrain communal / Questions diverses : Organisation des bureaux de vote pour les élections des 22 avril et 6 mai 2012

REUNION DU 25 AVRIL 2012

Heures complémentaires (+2h) agent administratif / Liquidation des clauses de concession de Matval&Co / Désignation du gérant du bar commerce communal / Situation Colomiers Habitat / Modification des statuts du SIAHBVA et désignation d'un délégué suppléant / **Questions diverses** : 14 juillet - Expo photo du 8 mai

REUNION DU 21 MAI 2012

Consolidation de la convention Prêt Crédit Agricole – financement Garage Atelier / **Délibération** mentionnant la **personne référente dans la démarche éco-responsabilité au Pays du Sud Toulousain** / Consultation câblage – Choix de l'entreprise / **Demande de subvention au Conseil Général pour la partie Effacement réseau France Télécom et câblage** / Vente Pacheco - Commune de Grazac / **Délibération concernant la notification de la modification des statuts de la CCVA** pour prise de compétence de création de zone de développement éolien / **Délibération autorisant M. Le Maire à faire un échange foncier** / **Questions diverses** : Débroussaillage et nettoyage de parcelle - Réfection de l'ancien garage municipal

Cette réhabilitation a été initiée grâce au concours du Pays Sud Toulousain qui a ouvert une campagne d'incitation sur les économies d'énergie des bâtiments publics.



Une étude de l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) a permis de définir précisément les travaux nécessaires à une économie maximum pour un coût restant raisonnable.



Cette rénovation a été subventionnée par le Conseil Régional et le Conseil Général, et les économies d'énergie ainsi réalisées permettront de financer le coût restant à charge de la commune.

DOSSIER ...

Rénovation énergétique de la salle polyvalente

Les travaux de rénovation énergétique de la salle polyvalente ont débuté le 7 février dernier et viennent de s'achever. Ces travaux devaient démarrer au plus tard fin d'année 2011, mais dans la conjoncture actuelle, la frilosité des établissements bancaires fait que les prêts ne sont aujourd'hui accordés que sur justificatif des subventions à venir.



INFOS TRAVAUX ...

ASSAINISSEMENT

Les travaux d'assainissement ont débuté en novembre 2010 au Bésinat et c'est l'entreprise Sogatrap qui a été retenue pour ces travaux. Début Janvier 2011, les travaux de la petite impasse du Bésinat auraient dû être effectués, et le réseau d'assainissement après contrôle par les services, aurait également dû être opérationnel début Février 2011. Seulement un problème technique a retardé le déroulement des travaux. En Juin 2011, la décision est prise pour autoriser la nouvelle solution technique et relancer les travaux. Enfin, en



février 2012, les travaux d'assainissement sont terminés et chaque habitation peut être branchée. Il reste le surfacage et goudronnage de la route à faire, cela sera exécuté dès que le temps le permettra.....courant avril.

La prochaine tranche prévue sur Grazac, pour la programmation 2012, sera les quartiers Bagnos et le haut du chemin du Château.

ENFOUSSEMENT DES LIGNES DES RESEAUX

Dans le centre du village, la société SOBECA a effectué des travaux d'enfouissement de réseaux (réseau électrique, France Télécom), et également le remplacement de luminaires de l'éclairage public.



REHABILITATION DU CHEMINEMENT DU LAVOIR A BERNADOU

Progressivement les aménagements communaux prennent forme, comme vous pouvez le constater avec la réhabilitation du cheminement piétonnier du lavoir RD28E, au quartier Bernadou, réalisé par l'entreprise Aguirre.



QUELQUES DATES IMPORTANTES :

1862 à 1869 : construction de la prison

1870 : la prison est réquisitionnée comme hôpital pendant la guerre franco-prussienne

1872 : arrivée des premiers prisonniers

1940-1942 : le régime de Vichy utilise la prison Saint-Michel pour interner des résistants arrêtés et condamnés à des peines de prison dans le cadre de sa politique de répression.

11 novembre 1942-19 août 1944 : occupation allemande à Toulouse. Les nazis enferment, torturent, exécutent des résistants à Saint-Michel. La prison est également un point de départ pour de nombreux déportés vers les camps de concentration en Allemagne et en Autriche.

1946 : la prison, alors établissement départemental, est transféré à titre gratuit à l'état.

2000 : le ministère de la justice programme le transfert des détenus vers la maison d'arrêt de Seysses et le centre de détention de Muret.

31 janvier 2011 : le castelet (l'entrée de la prison), la cour d'honneur (où plusieurs résistants ont été fusillés), et les bâtiments qui la bordent sont inscrit aux Monuments Historiques.



MEMOIRE, HISTOIRE, SAVOIR ...

La Prison Saint-Michel : un lieu de mémoire au cœur de Toulouse

La Prison Saint-Michel n'est pas une maison d'arrêt comme les autres. Les différentes périodes de son histoire sont riches, variées et concernent diverses populations et mémoires ; son architecture très particulière suscite la curiosité ; sa position dans le paysage urbain en fait un monument incontournable de Toulouse. C'est un lieu unique, intrigant et qui n'a pas encore livré tous ses secrets. Au-delà de ses nombreuses particularités, la prison Saint-Michel est lieu fondamental et incontournable dans l'histoire de la seconde guerre mondiale et de la répression de la résistance en Haute-Garonne et en Midi-Pyrénées.

LE PRESENT ET L'AVENIR DE SAINT-MICHEL,

Elle est aujourd'hui vide. Ses bâtiments, vieux de plus d'un demi-siècle sont détériorés. Le comité de quartier, les collectivités locales, les associations de résistants et de déportés ainsi que leurs familles se mobilisent pour que l'ensemble des bâtiments soit conservé, protégé et réhabilité. L'idée serait d'en faire un lieu culturel d'apprentissage de l'histoire et de transmission de la mémoire.

MANIFESTATIONS ...

REPAS DES AINES

Le samedi 17 décembre Monsieur le Maire et le Conseil Municipal ont invité les Aînés de Grazac au traditionnel repas de fin d'année ainsi que tous les anciens conseillers municipaux de ces dernières mandatures. Michel Zdan, le Maire, a accueilli l'assemblée, et dans son discours a fait part des difficultés à venir, mais cela tout le monde le savait déjà. Il a annoncé malgré tout le début des travaux de rénovation de la salle polyvalente, qui à terme devraient nous permettre de faire des économies énergétiques. La soirée, placée sous le signe de la bonne humeur, a débuté par un apéritif offert à l'ensemble des habitants. Ensuite les convives ont largement apprécié le repas concocté par Daniel de « L'Escapade ». Et l'animation confiée à « Henry et Marina » a enchanté l'assemblée par la prestation de chansons françaises.



GALETTE DES ROIS ET VŒUX DU MAIRE

Cette année encore, de nombreux Grazacois se sont déplacés pour assister aux Vœux du Maire et partager la galette. Ce fut l'occasion pour Monsieur Le Maire de faire le bilan de l'année 2011 et d'aborder les projets de 2012.

CARNAVAL DES ECOLES

En raison d'une météo bien maussade, le défilé du carnaval des écoles n'a pu avoir lieu, mais n'a pas empêché la bonne humeur d'être malgré tout au rendez-vous à la salle polyvalente de Grazac.



COMMEMORATION DU 8 MAI 1945

Le traditionnel dépôt de gerbe au monument des commémorations a été fait en présence d'un public venu nombreux y assister. Mme Fernet Josette lisait le discours officiel du ministère des armées. Ensuite M. Le Maire prenait la parole et décrivait la situation d'après élection présidentielle, et faisait le constat de la progression du Front National, ce qui n'augurait rien de bon pour l'avenir, surtout suivant le discours officiel de la commémoration, qui honorait les combattants et résistants de la 2ème guerre mondiale, qui a été amenée par la montée du fascisme en Europe. Chacun pourra prendre acte de ce fait.



La cérémonie était suivie du vernissage des expositions photographiques organisées par la Municipalité et l'association A Voir et à Entendre dans le cadre du « Mai Photographie ». Les thèmes choisis cette année étaient : Grazac Hier et Aujourd'hui, Grazac comme vous ne l'avez jamais vu et Auterive d'hier et d'aujourd'hui.



Enfin, le traditionnel verre de l'amitié, préparé par les nouveaux gérants du bar commerce « La Folle Folie », était servi également pour accueillir les nouveaux Grazacois, et les discussions et débats allaient bon train, dans une sérénité retrouvée.

Manifestation à venir

FETE DE LA MUSIQUE 2012



Les Associations Grazaçoises (Les Amis du Comité des Fêtes, Los Bancalous, Jouons à Grazac et A Voir et à Entendre et) et la Municipalité vous invitent pour la Fête de la Musique le jeudi 21 juin à partir de 19h15 sur l'Esplanade de l'Eglise (si mauvais temps rendez-vous à la Salle Polyvalente).

Pour la bonne organisation de cette manifestation, l'inscription est impérative auprès de la Mairie au 05 61 08 42 39, au plus tard le mardi 19 Juin avant 12h.

PRE-FETE DU VILLAGE

La nouvelle association « Les Amis du Comité des Fêtes » organise une pré-fête les 7 et 8 juillet prochain. Si vous souhaitez rejoindre cette association et participer à l'organisation de cette fête, merci de prendre contact avec le président M. Cédric DAROLLES.

ASSOCIATIONS ...

Contacts

ACCA (chasse) de Grazac

Président :
Mr Michel BEDEL
11, route du Goutail 31190 GRAZAC

A VOIR ET A ENTENDRE

Présidente :
Mme Sylvie VILLAESCUSA
16 route de Caujac 31190 GRAZAC

GRAZAC LOISIRS Foyer Rural

Président :
Mr Jean Claude ANDERLONI
14, chemin du château 31190 GRAZAC

JOUONS A GRAZAC

Présidente :
Mme Josette LAMBERT
1 place du Village 31190 GRAZAC

LES AMIS DU COMITE DES FETES

Président :
M. Cédric DAROLLES
Mairie de Grazac, 31190 GRAZAC

LOS BANCALOUS

Président :
Mr Alain ROUQUET
24, chemin de la Bourdette 31190 GRAZAC

PAGESE LOISIRS

Président :
Mr Jean Philippe LAVAIL
2, rue Emile Zola 31190 AUTERIVE

PETANQUE CLUB GRAZACOISE

Président :
Mr Patrick DUCOS
4, le Bernadou 31190 GRAZAC

Infos

LA CHORALE DE AVOIR ET A ENTENDRE A REVEL

A l'invitation de la chorale "Les Joyeux Troubadours" de REVEL, le dimanche 11 Décembre 2011, la Chorale de l'association A Voir et à Entendre s'est produite en l'Eglise Notre Dame de REVEL, devant environ 500 spectateurs.



Pour leur première représentation hors de Grazac, la prestation de notre chorale a été d'excellente facture, allant crescendo au fur et à mesure que le trac disparaissait. En alternance, pendant deux heures, les deux chorales se sont produites avec des répertoires complètement différents ; les spectateurs y ont trouvé leur bonheur. La journée se terminait par une amicale réception.



Etat Civil

Félicitations aux heureux mariés

Sababelle BERTHEAU et Thierry LE TACON,
le 9 juin 2012

Céline MIAS et Hervé VIGOUROUX,
le 9 juin 2012

Toutes nos félicitations pour la naissance de :

Thibaud RIBUL-CONTE, né le 23 novembre 2011

Emma DEY, née le 12 mars 2012

Guillaume LACAZE ALBERO, né le 23 mars 2012

Ils nous ont quittés ...

Jean-Luc RHODIER, le 3 mai 2012

salubrité publique, mais aussi pour éviter les troubles de voisinage générés par les odeurs, la fumée et/ou pour éviter en période sécheresse, la propagation d'incendie.

Tous ces déchets doivent être apportés à la déchetterie d'Auterive, ou à celle de Cintegabelle.

Horaires d'ouverture :

Du lundi au samedi : 9h à 11h45 et 14h à 17h45

Ouvert toute l'année et fermée le dimanche et jours fériés.

ARRETE PREFECTORAL DU 23 JUILLET 1996 CONCERNANT

L'UTILISATION DES TONDEUSES ...

Article 5 : les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore, tels que « tondeuses à gazon, tronçonneuse, perceuses, raboteuses, scies mécaniques ... » ne peuvent être effectués que :

✚ Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30

✚ Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h

✚ Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h et de 16h à 18h

Article 6 : les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier de chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.

La Municipalité remercie la population d'en prendre bonne note et de respecter ces consignes qui ne sont que des règles de bon voisinage.

POUR VOUS INFORMER :

Tout citoyen de Grazac trouvera la vie de sa commune au travers des délibérations et arrêtés pris par le Conseil Municipal, obligatoirement portés à sa connaissance par :

- ✚ affichage en lieu et place prévu à cet effet (sous le préau de la Mairie)
- ✚ archivage dans les cahiers et journaux de délibérations obligatoires consultables en Mairie
- ✚ notre site Internet <http://www.grazac31.net>

LE PARCOURS DE CITOYENNETE

Mis en place par la Loi du 28 octobre 1997, il s'adresse à tous les jeunes (garçons et filles) et est composé de 3 étapes obligatoires : l'enseignement de défense, le recensement, la Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD).

✚ L'enseignement de défense : prévu par la loi dans les programmes scolaires des classes de 3^{ème} et de 1^{ère} et complété dans les cours d'éducation civique, juridique et sociale des classes de 1^{ère} et de terminale.

✚ Le recensement : obligatoire dès le seizième anniversaire, pour tous les jeunes gens (filles et garçons). Cette démarche est à accomplir à la mairie qui remet une attestation de recensement qu'il est primordial de conserver

✚ La JAPD : une journée de contact direct avec la communauté militaire, de découverte de multiples métiers et spécialités, civils et militaires offert aux jeunes. Un certificat de participation est remis et doit être conservé.

Rappels

CHIENS ERRANTS

A la suite de différentes plaintes arrivées en Mairie concernant des chiens errants, vous trouverez ci-dessous un rappel de la réglementation en vigueur.

✚ Définition de l'état de divagation

La loi du 22 juin 1989 (article 213-1 du code rural) définit comme divaguant, tout chien qui, en dehors d'une action de chasse ou de la garde d'un troupeau, n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel, ou qui est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable, d'une distance de plus de cent mètres. Tout chien abandonné, livré à son seul instinct, est considéré comme en état de divagation.

✚ Les pouvoirs du maire

L'article 213 du code rural précise en outre que le maire a l'obligation de prendre toutes dispositions pour empêcher la divagation. Il peut ordonner que ces animaux soient tenus en laisse et muselés.

BRULAGE DES DECHETS VEGETAUX

A la suite de la demande de plusieurs administrés, nous rappelons qu'il est interdit de brûler les déchets végétaux (herbes, résidus de taille ou d'élagage) par les particuliers sur leurs propriétés, pour des raisons de sûreté, de sécurité et de

Ce certificat et l'attestation de recensement sont requis pour l'inscription aux examens et concours soumis aux contrôles de l'autorité publique.

INSCRIPTION LISTES ELECTORALES :

Toute personne domiciliée et désirant voter sur la commune, doit s'inscrire en mairie, avant le 31 décembre de l'année en cours.

NOUVEAUX HABITANTS :

Lorsque vous vous installez à Grazac, pensez à faire le changement d'adresse de votre carte grise et votre carte d'identité. En vous rendant à la mairie, vous trouverez tous les renseignements concernant ces formalités.

REOUVERTURE DU BAR-COMMERCE



Depuis le 8 Mai, le restaurant multi-commerce a rouvert ses portes, avec aux commandes Nicolas et Lucien qui vous accueilleront dans un cadre entièrement renouvelé, et avec une cuisine de très bonne qualité.

Pour vous en rendre compte par vous même, et réserver, vous pouvez les contacter :

Nico 06 16 52 25 31 et Lulu 06 23 03 95 88.



INFOS DIVERSES ET PRATIQUES ...

LOGO POUR GRAZAC

En réunion du Conseil Municipal, un logo pour Grazac a été adopté à l'unanimité.



PERMANENCES DE NOTRE CONSEILLER GENERAL



Mardi 3 juillet 2012,
de 10 h à 12 h.

FERMETURE DU BAR-COMMERCE MATVAL & Co

Le bar-commerce-restaurant de Grazac, le Matval & Co, a arrêté son exploitation au 29 février 2012. De fait le label « Bistrot de Pays » est momentanément interrompu... Nous avons relancé immédiatement un nouvel appel à candidature sur le journal régional concernant l'espoir de la création d'un commerce « lieu de vie et de rencontre », en projection de réussite pour les futurs gérants acteurs locaux.

RELAIS VETEMENTS

Un collecteur de vêtements vient d'être installé sur notre commune à proximité de l'atelier communal. Vous trouverez toutes les informations complémentaires sur notre site internet ou sur l'affiche collée sur le relais.



NETTOYAGE DE PRINTEMPS 2012



Le samedi 24 mars avait lieu le nettoyage de printemps organisé par la Communauté de Communes. Cette année le départ se faisait depuis Puydaniel où le repas de clôture se tenait à partir de 13h. Bien que le temps fut magnifique ce jour là, les organisateurs ont remarqué que la participation des populations concernées était plus faible que les années précédentes.

LUTTE CONTRE LES FRELONS ASIATIQUES

Les frelons asiatiques sont des insectes nuisibles. Pour préserver l'écosystème et aider les apiculteurs et l'ensemble des citoyens à lutter contre la prolifération du frelon asiatique, il est nécessaire de faire des pièges dès maintenant. C'est un geste citoyen et écologique qui concerne tout le monde. Pour cela merci de vous reporter au prospectus distribué il y a quelques semaines ou de venir en mairie consulter l'affiche correspondante.



OPERATION TRANQUILITE VACANCES

Si vous vous absentez pendant les prochaines vacances d'été, les services de la gendarmerie peuvent, à votre demande, surveiller votre domicile au cours de leurs patrouilles. Pour bénéficier de ce service, inscrivez-vous auprès de la gendarmerie.

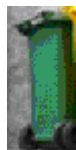
Ordures ménagères

RAMASSAGE DES CONTAINERS :

Lieux de ramassage de vos containers **vert** et **jaune** :



- Route d'Esperce : le lundi matin
- Le reste de la commune : le mercredi matin



Un 2ème ramassage est effectué sur les points de regroupement, uniquement pour les containers **verts**, le vendredi matin.

N'OUBLIEZ PAS DE SORTIR VOS CONTAINERS LA VEILLE DU JOUR DE RAMASSAGE.

RAMASSAGE DES MONSTRES (GROS ENCOMBRANTS)

Pour les monstres (déchets volumineux ne pouvant être collectés par les camions benne), pensez à vous inscrire à la mairie qui transmettra au SMIVOM. Ce dernier informera personnellement du jour de son passage les habitants concernés. Les monstres ne doivent pas être déposés aux emplacements des containers, mais conservés à domicile jusqu'au jour de ramassage.

DECHETTERIE

Horaires d'ouverture de la déchetterie d'Auterive :
Du lundi au samedi, de 9h à 11h45 et de 14h à 17h45.
Téléphone : 05 61 50 07 13

Objets trouvés

Les différents objets trouvés sur les voies publiques de la commune sont à la disposition de leur propriétaire au secrétariat de la Mairie.

Contacts utiles

ASSISTANTES MATERNELLES DE GRAZAC

- ✚ Mme Françoise DOS SANTOS
- ✚ Mme Sylvie LACAZE
- ✚ Mme Ginette PUJOL
- ✚ Mme Solange VERTUT

Pour obtenir leur coordonnées, merci de prendre contact avec La Mairie.

MAIRIE :

Place du Village, 31190 Grazac.

Tél. : 05 61 08 42 39 – Fax : 05 61 08 23 22

Horaires d'ouverture : lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8h à 12h et le samedi de 10h à 12h

SIC :

Ecole primaire, route de Cintegabelle, 31190 Caujac

Tél. : 05 61 08 33 04

Horaires d'ouverture :

mardi et jeudi de : 9h à 12h et 14 h à 17h

SIVU LEZE ARIEGE :

Permanences :

- ✚ Auterive, le jeudi de 14h à 16h,
Maison de l'Habitat 14 rue Camille Pelletan
- ✚ Cintegabelle, 2ème et 4ème jeudi du mois de 10h à 12h à la Mairie.

SIASC (SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE CINGETABELLE) :

Tél. : 05 61 08 85 69

NUMEROS D'URGENCE :

Pompiers : 18

Samu : 15

Gendarmerie : 17

N° général depuis un portable : 112

Service des Eaux : 05 61 17 30 30

EDF Dépannage : 0810 131 333

Centre antipoison : 05 61 77 74 47

Petites Annonces ...

Dans les prochaines parutions du bulletin municipal nous ouvrirons une rubrique « Petites Annonces ».

N'hésitez donc pas à nous faire parvenir les textes de vos annonces :

Par courrier à l'adresse :

Mairie de Grazac

Services Petites Annonces

Le Village

31190 Grazac

Par mail : grazacmairie@gmail.com, préciser en objet Service Petites Annonces

EGEA SERVICES
RAMONAGE PLOMBERIE
José EGEA

20 CHEMIN DU CHATEAU
31190 GRAZAC

06/44/29/93/88 ou 05/62/23/54/94

joseegea@orange.fr

Tous les mercredis soir à partir de 18h15 à la salle de réunion attenante à la Mairie.

Pascale Baran
Professeur Diplômée
Hatha
Vibrer **Yoga**

Je vous propose mes séances collectives ou individuelles
Relaxation Respiration Etrement

Quand s'occuper de
SOI
devient **Essentiel**

Cintegabelle	lundi de 18h30 à 19h45	Salle des jeunes
Auterive	mardi de 9h45 à 11h15 samedi de 10h00 à 11h30	Allée du Ramier Stade de rugby
Grazac	mercredi de 18h15 à 19h30	Salle des fêtes

<http://www.hatha-yoga-pascale-baran.fr>
06 28 28 03 47 / 05 61 42 16 24
pascale.yoga@orange.fr

de Près en Vallées
l'épicerie ambulante !

Alimentation générale

- Fruits & Légumes
- Produits laitiers, viande
- Boissons : eau, vin...
- Pain
- Produits ménagers...

Vente à domicile

horaires et informations sur les tournées au :
05 54 28 09 15 ou 06 98 11 99 10

jours de passage : **vendredi**

Fabienne Coiffure
À DOMICILE

Coupe au ciseaux électronique
Produits Naturels

Tél : 05 61 08 08 90

A Grazac tous les vendredis

Naturopathie Iridologie & Réflexologie
Fabienne Macia

Retrouvez votre équilibre santé par :

- la nutrition
- les plantes
- Réflexologie plantaire

Praticien Diplômé Erv-France

06 86 13 24 13 sur RDV
30 rt d'esperce 31190 Grazac
nature.reflexo@vahoo.fr

Salon de coiffure mobile
aménagé sur le parking de
l'école.

Construction Bois
Tranchard Peuch

Maison
Ossature Bois

Extension
Isolation naturelle

Surélévation
Couverture

Charpente traditionnelle
Rénovation

C.B.T.P. - 31190 GRAZAC
06 87 56 68 36 / 06 50 59 18 58
contact@cb-tp.fr

Nouveau dans votre village,
venez découvrir
un salon de coiffure
aménagé !

Audrey
vous accueille

Vendredi
Grazac 9h à 12h
14h à 18h

Samedi
3^e samedi du mois

Forfait Femme 23 €
Forfait Homme 15 €
Forfait Étudiant 10 €
Forfait Étudiante 15 €
Forfait Enfant
Fille de moins de 12 ans 12 €
Moins de 6 ans 5 €

06 01 71 85 02

06-01-71-85-02

La Folle Folle

Formule Midi
Entrée + plat + dessert
+ 1/4 de vin
13€

Formule Soir
Des 18h,
Les Apéros Gourmands
Dégustation de vin
À la Carte

Ouvert tous les jours,
midi et soir

Nico : 06 16 52 25 31 et Lulu : 06 23 03 95 88